

Nature de l'acte : 1-4

**DÉC.2026-026 – Contrôles essais finaux sur réseau d'assainissement EU – Rue Albert Camus - Condé-en-Normandie – STGS**

**LE MAIRE de la commune de Condé-en-Normandie**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-22,
- Vu le Code de la Commande Publique,
- Vu la délibération n°1/5.4 en date du 15 juin 2020 autorisant le maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,
- Vu les offres reçues,
- Considérant la nécessité d'effectuer des contrôles finaux du réseaux d'assainissement des eaux usées Rue Albert Camus suite à des travaux de remise en conformité,

**DÉCIDE**

**Article 1** – De retenir la Société STGS S.A.S sise 22 rue des Grèves – 50300 Avranches pour les contrôles de réseau eaux usées (tests de compacité, inspection télévisuelle, essais d'étanchéité) de la rue Albert Camus – Condé-sur-Noireau 14110 Condé-en-Normandie d'un montant de 4 690 € HT soit 5 628 € TTC.

**DIT**

**Article 2** – Que les crédits sont inscrits au budget.

**Article 3** – Que la présente décision sera insérée au registre des délibérations du Conseil Municipal et exposée au Conseil Municipal.

Fait à Condé-en-Normandie, le 11 mars 2026

LE MAIRE  
  
Valérie DESQUESNE